

## Citizenship Language Pack For Migrants in Europe - Extended

# FRANÇAIS

Cours multimédia de langue et de culture pour migrants

Niveau A2

Pour communiquer en France dans la vie de tous les jours

Dialogue 22 : inscrire son enfant à l'école

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.

Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

---

Retrouvez les vidéos L-pack ici : <https://www.youtube.com/user/L2pack/playlists>

Veillez noter que les vidéos sont stockées sur la chaîne L-Pack de You Tube et que chaque vidéo est disponible en quatre versions :

**Version A** – vidéo sans sous-titres

**Version B** – vidéo avec sous-titres

**Version C** – vidéo avec sous-titres et audio d'un seul des personnages (pour pratiquer votre prononciation)

**Version D** – vidéo sans sous-titres et avec l'audio d'un seul des personnages (pour pratiquer votre prononciation)

## *L'école*

### ***Dialogue 22 : inscrire son enfant à l'école***

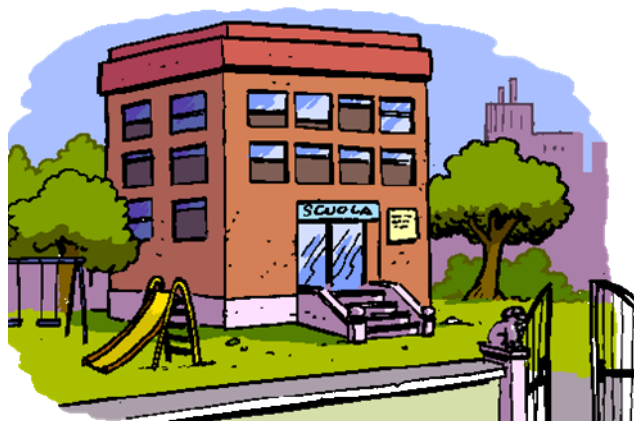
**Lien vers les vidéos :**

[vidéo a](#)

[vidéo b](#)

[vidéo c](#)

[vidéo d](#)



### *résumé du dialogue*

Cette vidéo montre une conversation téléphonique entre Sylvia et l'employé d'une école.

Sylvia appelle pour savoir comment inscrire à l'école le fils de son mari qui est étranger.

L'employé lui donne tous les renseignements dont elle a besoin et ajoute que le formulaire d'inscription peut être récupéré directement à l'école ou téléchargé à partir d'internet.

Sylvia demande également des informations concernant le transport scolaire et le calendrier des cours.

## *Dialogue 22 : inscrire son enfant à l'école*

*Lien vers la vidéo :*

<https://www.youtube.com/playlist?list=PLAHmRvsK0yq209Y72VNzHRKAPgZF48Gv2>

	<p><b>Conversation téléphonique</b></p> <p>Situation : Sylvia appelle l'école pour inscrire le fils de son mari</p> <p>Personnages : Sylvia et l'employé de l'école</p>
--	---

**Secrétaire :** École Diderot, bonjour.

**Sylvia:** Bonjour. Mon nom est Sylvia Monfort et je voudrais des informations pour inscrire mon enfant à l'école primaire.

**Secrétaire :** L'enfant ... est votre fils ? Quel âge a-t-il?

**Sylvia:** Non, c'est le fils de mon mari, qui est péruvien. Alberto Lopez, c'est le nom de l'enfant, il est péruvien et est né à Lima. Il a huit ans passé. Le nom de son père est Eduardo Lopez.

**Secrétaire :** Écoutez, la chose la plus importante est sa connaissance du français. En général, nous essayons de placer les enfants dans des classes selon leur âge, à condition qu'il y ait un minimum de capacité linguistique.

**Sylvia:** Oui, je comprends. Cependant, l'enfant, même s'il est seulement ici depuis quelques mois, étudie déjà le français et le parle assez bien.

**Secrétaire** : Donc, il devrait être inclus dans la classe de CE2.

**Sylvia**: J'aurais aussi aimé connaître les horaires et savoir s'il y avait un bus scolaire.

**Secrétaire** : Oui, d'abord, l'école est de 8h30 à 16h. Il peut ensuite goûter à l'école et rester à l'étude jusqu'à 18h30. Lors de l'inscription, par conséquent, vous pouvez choisir quelles sont ses horaires hebdomadaires. Quant au bus scolaire, oui, il y a un service de transport et vous devez vous renseigner auprès de la mairie au moment de son entrée.

**Sylvia**: Que dois-je faire pour l'inscrire ?

**Secrétaire** : Vous devez rencontrer le directeur et aussi remplir un formulaire. Vous pouvez le récupérer à l'école ou sur notre site web. Il y a aussi sur le formulaire des documents à joindre au moment de l'inscription.

**Sylvia**: Eh bien, je vous remercie. Pour le moment, ces informations me suffisent. Passez une bonne journée.

**Secrétaire** : Merci madame, au revoir, bonne journée, à vous.

## Compréhension orale

### Exercice 1.

Cochez VRAI ou FAUX.

	VRAI	FAUX
1. École Diderot est une école primaire.		
2. Alberto est le fils de Sylvia.		
3. Alberto et son père sont tous les deux Péruviens.		
4. Alberto a passé huit ans à Lima.		
5. L'école a tendance à classe les enfants selon leur niveau linguistique.		
6. Sylvia voulait dire qu'Alberto s'exprime assez bien en français même si il est là que depuis quelques mois.		
7. Alberto ne fera sûrement pas partie de la classe CE2.		
8. L'école met en disposition un service de transport mais la demande se fait auprès de la mairie.		
9. Entre 16h et 18h30, il y aura un goûter.		
10. Pour procéder à l'inscription, il faudra rencontrer le directeur et remplir un formulaire.		

## Vocabulaire en contexte

### Exercice 2.

Associez la définition au terme correspondant.

directeur / directrice

un agent qui veille

proviseur

chef de l'établissement

récréation

lieu de restauration collective

salles de permanence	lieu pour lire des livres
surveillant(e)	chef du lycée
centre de documentation	lieu pour faire du sport
cantine	lieu pour prendre une boisson
cafétéria	la pause
gymnase	lieu d'hébergement
pensionnat	salle pour travailler en autonomie

---

## GRAMMAIRE

### Verbes de déplacement

On pourrait appeler les verbes de « déplacement », ceux qu'on utilise en déplacement. On différencie les verbes selon la direction du mouvement qui conduit le passant : il s'oriente vers un lieu, il se situe au lieu ou il quitte le lieu pour aller ailleurs.

### Liste des verbes

Il s'oriente vers un lieu :

#### ALLER

Je	vais	Nous	allons
Tu	vas	Vous	allez
Il/Elle/On	va	Ils/Elles	vont

#### ARRIVER

J'	arrive	Nous	arrivons
Tu	arrives	Vous	arrivez
Il/Elle/On	arrive	Ils/Elles	arrivent

#### PARTIR

Je	pars	Nous	partons
Tu	pars	Vous	partez
Il/Elle/On	part	Ils/Elles	partent

Il se situe au lieu :



## ÊTRE

Je	suis	Nous	sommes
Tu	es	Vous	êtes
Il/Elle/On	est	Ils/Elles	sont

## RESTER

Je	reste	Nous	restons
Tu	restes	Vous	restez
Il/Elle	reste	Ils/Elles	restent

## ATTENDRE

J'	attends	Nous	attendons
Tu	attends	Vous	attendez
Il/Elle/On	attend	Ils/Elles	attendent

Il quitte le lieu pour aller ailleurs :

## PARTIR

Je	pars	Nous	partons
Tu	pars	Vous	partez
Il/Elle/On	part	Ils/Elles	partent

## VENIR

Je	viens	Nous	venons
Tu	viens	Vous	venez
Il/Elle/On	vient	Ils/Elles	viennent

## SORTIR

Je	sors	Nous	sortons
Tu	sors	Vous	sortez
Il/Elle/On	sort	Ils/Elles	sortent

Dans le 1<sup>er</sup> cas « Il s'oriente vers un lieu », la phrase se construit d'un pronom personnel (je, tu, il...), d'un verbe (aller, arriver, ou partir), de la préposition « à » et du lieu (n.m./n.f./n.m.pl./n.f.pl.). La seule chose à laquelle vous devez faire attention est de contracter les articles : au (= à + le), à la, à l', aux.

Exemple : Je vais **au** café. Je vais **à la** mairie. Je vais **à l'**école.

Dans le 2<sup>ème</sup> cas « Il se situe à/dans un lieu », la phrase se construit d'un pronom personnel (je, tu, il...), d'un verbe (être, rester, attendre), de la préposition « à » et du lieu (n.m./n.f./n.m.pl./n.f.pl.). La seule chose à laquelle vous devez faire attention est de contracter les articles : au (= à + le), à la, à l', aux.

Exemple : Je suis **au / dans le** café. Je suis **à la / dans la** mairie. Je vais **à l' / dans l'**école.

Dans le 3<sup>ème</sup> cas « Il quitte le lieu et pour aller ailleurs », la phrase se construit d'un pronom personnel (je, tu, il...), d'un verbe (partir, venir, ou sortir), de la préposition « de » et du lieu (n.m./n.f./n.m.pl./n.f.pl.). La seule chose à laquelle vous devez faire attention est de contracter les articles : du (= de + le), de la, de l', des.

Exemple : Je pars **du** café. Je pars **de la** mairie. Je pars **de l'**école.

## Exercice

Complétez le texte avec un des articles contractés, selon le lieu : au, à la, à l'.

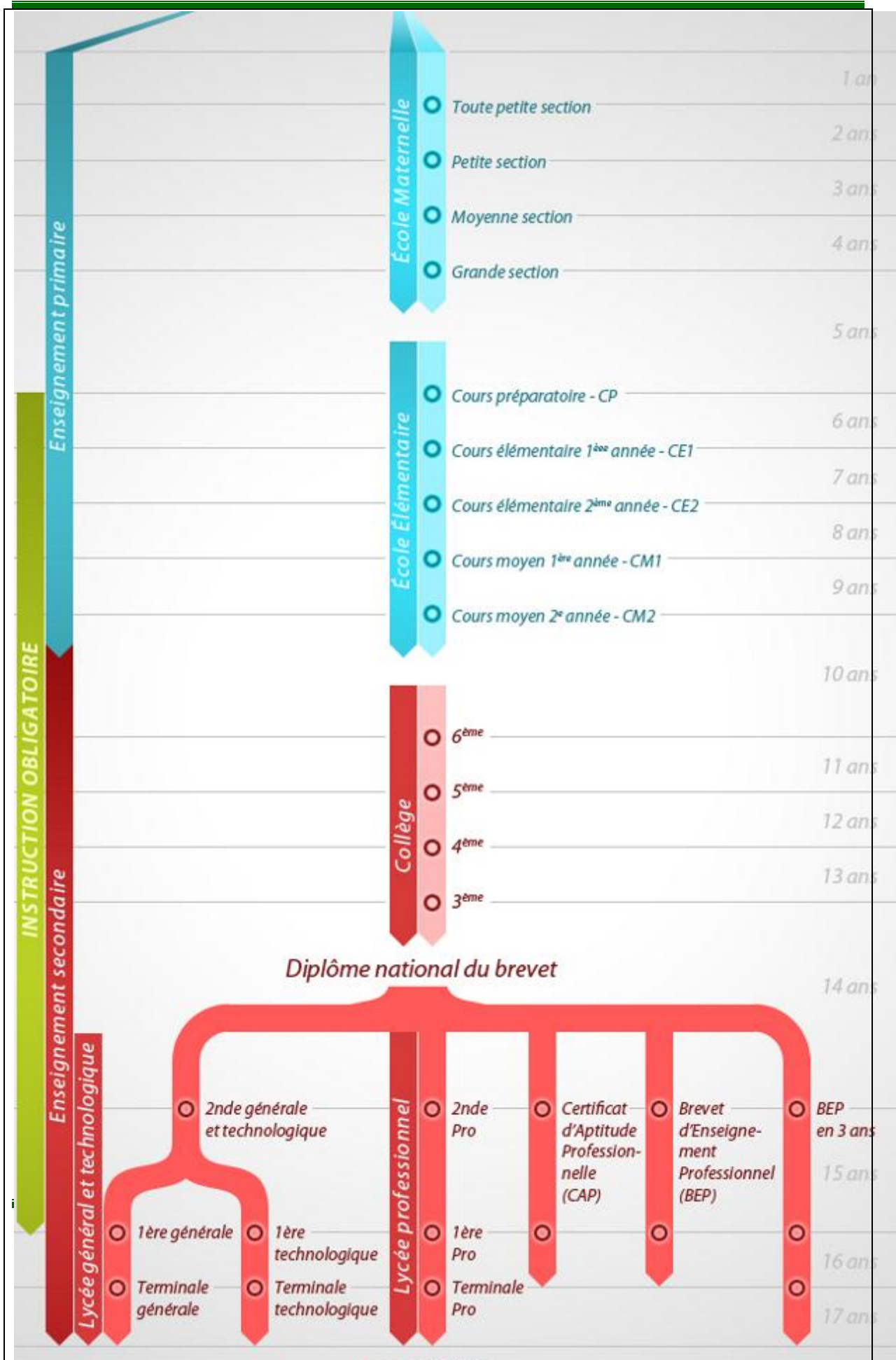
Ce matin, je me réveille tôt pour réaliser tout le programme que j'ai prévu : d'abord, accompagner ma fille jusqu' \_\_\_\_\_ école, ensuite, aller \_\_\_\_\_ préfecture pour demander un titre de séjour de dix ans, ensuite aller \_\_\_\_\_ mairie pour me renseigner sur les cours de français pour adultes ; sans oublier d'acheter une baguette \_\_\_\_\_ boulangerie pour mon midi. Ma fille mange tous les midis \_\_\_\_\_ cantine ; elle adore la cantine ! D'habitude, je travaille et je ne peux malheureusement pas manger avec elle. Quand je vais \_\_\_\_\_ travail, je ne peux pas faire des courses et c'est mon époux qui s'en occupe. Autrement, nous les faisons ensemble, le dimanche, \_\_\_\_\_ marché parce qu' \_\_\_\_\_ épicerie du coin, c'est hors de prix ! Parfois, nous allons \_\_\_\_\_ supermarché à côté \_\_\_\_\_ métro mais les produits sont moins frais. L'après-midi, nous nous promenons \_\_\_\_\_ bord de la Seine avec Julia. Il faudra que nous essayions un jour d'aller \_\_\_\_\_ théâtre Châtelet pour voir un spectacle ou bien \_\_\_\_\_ cinéma s'il y a un dessin animé. Pour rentrer à la maison, nous prenons le bus 72 \_\_\_\_\_ arrêt « Hôtel de ville », en face de la mairie de Paris.

## EN FRANCE

Le système scolaire français : de la maternelle au lycée

---

Le système éducatif français est organisé en trois grandes étapes : école, collège et lycée. Les enseignements primaires et secondaires sont gratuits, neutres, laïcs et obligatoires de 6 à 16 ans. Toutefois, il existe des écoles privées non soumises à ces obligations et spécificités du système scolaire français.



L'entrée en maternelle se fait à 2 ou 3 ans, au mois de septembre. Les enfants y développent leurs facultés fondamentales, perfectionnent leur langage et commencent à découvrir l'univers de l'écrit, celui des nombres et d'autres domaines d'apprentissage. Mixte, gratuite si elle est publique, l'école élémentaire accueille les enfants de 6 à 11 ans.

Le collège accueille tous les élèves à l'issue de l'école élémentaire sans examen de passage. Les enseignements sont structurés en disciplines : français, mathématiques, histoire-géographie, éducation civique, sciences de la vie et de la terre, technologie, arts plastiques, éducation musicale, éducation physique et sportive, physique-chimie. Les objectifs sont fixés par des programmes nationaux.

À l'issue du collège, les élèves poursuivent leur scolarité dans un lycée d'enseignement général et technologique ou dans un lycée professionnel. Ce dernier permet d'acquérir un diplôme professionnel afin de poursuivre des études ou de s'insérer dans la vie active. Les passerelles entre, d'une part, l'enseignement professionnel et l'enseignement général et technologique et, d'autre part, entre le C.A.P. et le baccalauréat professionnel sont facilitées.

Le Certificat d'aptitude professionnelle donne accès à des métiers d'ouvrier ou d'employé qualifié et vise à intégrer directement la vie professionnelle. Des BEP peuvent encore se faire en deux ans dans quatre domaines (carrières sanitaires et sociales, conduite et services dans le transport routier, métiers de la restauration et de l'hôtellerie, optique lunetterie). En lycée professionnel, la préparation du Brevet d'études professionnelles est intégrée au parcours en trois ans de baccalauréat professionnel.

Le Baccalauréat général et le Baccalauréat technologique sont organisés en séries (économique et sociale (E.S.), littéraire (L) et scientifique (S) pour le Bac général, STG, STI, STL, STSS, STAV, TMD et hôtellerie pour le Bac technologique. Chaque série est organisée autour d'un noyau cohérent de disciplines dominantes. Préparé en 3 ans, le baccalauréat professionnel atteste l'aptitude à exercer une activité professionnelle hautement qualifiée.

Pour plus d'information, consultez la source :

<http://www.france.fr/etudier-en-france/le-systeme-scolaire-francais-de-la-maternelle-au-lycee.html>

## VOCABULAIRE

### Présentation de la France

Capitale

Paris

Principales métropoles

Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nice, Nantes, Strasbourg, Toulon, Toulouse

Langue

Français

Régime politique

République

Président

François Hollande

Drapeau

Trois bandes verticales bleu, blanc, rouge

Hymne national

La Marseillaise

Devise nationale

Liberté, Egalité, Fraternité

Monnaie

Euro

PIB

2 121 milliards d'euros (5e rang mondial)

33 152 €/ hab. (oct. 2013)

Population

65 821 000 habitants (janv. 2014)

Superficie

632 834 km<sup>2</sup>, dont 551 695 km<sup>2</sup> en France métropolitaine

## Géographie

La France est le plus grand pays de l'Union européenne et bénéficie d'une grande variété de paysages. Situé à la pointe ouest de l'Europe, le territoire métropolitain compte quelque 5 500 km de côtes qui bordent la mer du Nord et la Manche,



l'océan Atlantique à l'ouest et la Méditerranée au sud. Plusieurs îles jalonnent les côtes dont la plus importante, la Corse, est située en Méditerranée.

Les grands massifs montagneux se répartissent à l'est et au sud tandis que quatre grandes plaines fluviales traversent le pays. La Seine au nord, la Loire et la Garonne à l'ouest, et le Rhône entre la Suisse et la Méditerranée.

Le pays est frontalier avec la Belgique et le Luxembourg au nord, l'Allemagne, la Suisse et l'Italie à l'est et avec l'Espagne au sud.

La France comprend aussi des territoires outre-mer dont de très nombreuses îles.

La Guadeloupe, la Martinique, Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Martin et Saint-Barthélemy au large de l'Amérique du nord ; dans l'océan Pacifique, la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna et Clipperton ; et, dans l'océan Indien : La Réunion, Mayotte, les Îles Éparses, les Îles Crozet, les Îles Kerguelen et Saint-Paul-et-Amsterdam. La Guyane quant à elle est située en Amérique du Sud et la Terre Adélie en Antarctique.

## Histoire

Ce sont les Francs qui donnent leur nom au pays qu'ils conquièrent au Ve siècle. En repoussant les Romains et en constituant un royaume, Clovis met fin à l'ère gallo-romaine. Mais c'est au IXe siècle, à la suite du traité qui partage l'empire de Charlemagne, que la France prend naissance. Le roi carolingien Charles le Chauve tentera de constituer un royaume mais c'est Hugues Capet, à partir du Xe siècle, qui mettra en place un modèle de pouvoir royal fort.

De nombreux rois mèneront guerres et batailles pour consolider le pouvoir central et les frontières du royaume. Cette dynastie capétienne s'illustrera avec Philippe Auguste puis Louis IX dit saint Louis. Le XIVe siècle et une grande partie du XVe siècle seront marqués par des périodes de conflits comme la Guerre de Cent ans, de grandes épidémies et des désordres sociaux.

L'avènement de François Ier en 1515 et avec lui l'émergence de la Renaissance en France clot cette période trouble. Remise en cause lors des guerres de religions entre 1562 et 1598, l'autorité royale sera restaurée par Louis XIII et surtout Louis XIV qui en fit un pouvoir absolu. Cette dynastie royale sera remise en cause par la révolution de 1789 avec la fin du règne de Louis XVI et la proclamation de la Première République en 1792. En 1804, Napoléon instaure un pouvoir impérial dont la fin en 1815 marque une période où tentatives de restauration d'une royauté et révolutions alterneront. La fin du Second Empire, en 1870, scelle définitivement le retour de la république.

Le XXe siècle verra se succéder les deux guerres mondiales qui seront particulièrement meurtrières. La première, entre 1914 et 1918, laissera une France victorieuse mais sous les ruines. La seconde, entre 1939 et 1945, ouvre une période sombre pour l'histoire de la France, avec la collaboration du pouvoir en place avec l'Allemagne nazie. La Résistance contribuera à forger une nouvelle classe politique qui organisera la reconstruction du pays sous la IVe République. Elle jouera aussi un rôle déterminant sous la Ve République, marquée par le retour du général de Gaulle.

Jusqu'aux années 1960, la période est marquée par les guerres d'indépendance et la décolonisation. La guerre d'Algérie scellera la fin d'une république à bout de souffle. En 1958, une nouvelle constitution proclame la Ve République.

## Organisation politique

La constitution de la 5e république, promulguée le 4 octobre 1958, stipule que « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. »

Le Président de la République est élu pour 5 ans au suffrage universel direct. Il nomme le Premier ministre et, sur proposition de celui-ci, les membres du gouvernement.

Le Président de la République préside le Conseil des ministres, promulgue les lois et il est le chef des armées.

Le Premier ministre dirige l'action du gouvernement qui détermine et conduit la politique de la Nation. Il est responsable devant les deux chambres du Parlement :

L'Assemblée nationale, 577 députés élus au suffrage universel direct pour 5 ans.

Le Sénat, 348 sénateurs élus au suffrage universel indirect pour 6 ans.

L'Assemblée nationale et le Sénat contrôlent le gouvernement, élaborent et votent les lois. En cas de désaccord, L'Assemblée nationale statue définitivement.

#### Organisation territoriale

La France métropolitaine est constituée de collectivités territoriales dont les membres sont élus au suffrage universel direct : les communes, les départements et les régions. Chaque collectivité intervient à son échelon selon des compétences définies.

Les territoires français situés en Outre-Mer ont des statuts variables. Certains sont des départements et des régions comme la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et Mayotte. D'autres possèdent des statuts de collectivités d'Outre-Mer dont les compétences et le degré d'autonomie sont variables.

#### Patrimoine culturel

Le patrimoine culturel français est le fruit d'une longue histoire et d'une passion française pour les arts. Quelque 750 biens culturels sont classés au patrimoine mondial de l'Unesco. Le patrimoine architectural est particulièrement important qu'il soit religieux, civil, militaire ou industriel.

Les musées français comptent des collections exceptionnelles témoignant de l'histoire de l'art mondial, comme le Louvre, ou des grandes écoles de peintures

françaises du XIXe et XXe siècles. La France est aussi le pays de grands écrivains et de compositeurs reconnus. C'est aussi la patrie du cinéma, des réalisateurs de renom, des actrices et acteurs récompensés à travers le monde.

### **Economie**

Cinquième puissance économique mondiale, l'économie française est aujourd'hui tournée vers les services, qui emploient près de 70 % de la population active.

Le secteur agricole est dynamique et place la France au rang de premier pays producteur agricole de l'Union européenne. La viticulture occupe une place particulière puisque la France est le premier producteur mondial de vins et spiritueux.

Le secteur industriel est particulièrement développé dans l'agroalimentaire, l'automobile, le bâtiment, l'industrie chimique, le ferroviaire, l'aéronautique et l'aérospatiale, l'énergie, le secteur pharmaceutique et les cosmétiques. Le transport bénéficie d'un réseau routier et ferroviaire performant.

Les nouvelles technologies occupent une place importante dans les secteurs en développement et s'appuient sur de grandes entreprises et un tissu de PME.

La France est aussi renommée pour son secteur du luxe et le tourisme : elle est le premier pays d'accueil touristique au monde.

## Corrigé

### Exercice 1.

Cochez VRAI ou FAUX.

	VRAI	FAUX
1. École Diderot est une école primaire.	X	
2. Alberto est le fils de Sylvia.		X
3. Alberto et son père sont tous les deux Péruviens.	X	
4. Alberto a passé huit ans à Lima.		X
5. L'école a tendance à classe les enfants selon leur niveau linguistique.		X
6. Sylvia voulait dire qu'Alberto s'exprime assez bien en français même si il est là que depuis quelques mois.	X	
7. Alberto ne fera sûrement pas partie de la classe CE2.		X
8. L'école met en disposition un service de transport mais la demande se fait auprès de la mairie.	X	
9. Entre 16h et 18h30, il y aura un goûter.	X	
10. Pour procéder à l'inscription, il faudra rencontrer le directeur et remplir un formulaire.	X	

### Exercice 2.

Associez la définition au terme correspondant.

directeur / directrice	⇒ chef de l'établissement
proviseur	⇒ chef du lycée
récréation	⇒ pause
salles de permanence	⇒ salle pour travailler en autonomie
surveillant(e)	⇒ un agent qui veille
centre de documentation	⇒ lieu pour lire des livres
cantine	⇒ lieu de restauration collective
cafétéria	⇒ lieu pour prendre une boisson
gymnase	⇒ lieu pour faire du sport
pensionnat	⇒ lieu d'hébergement